

22.04.2015 – 08:45 Uhr

Exercice 2014 de CONCORDIA: D'excellents résultats annuels



Luzern (ots) -

CONCORDIA a enregistré d'excellents résultats durant l'exercice 2014.

Grâce à des dépenses pour prestations stables, des recettes de primes légèrement plus élevées et un bénéfice supérieur à la moyenne dans les placements de capitaux, l'entreprise a clôturé l'année sur un bilan positif aussi bien dans les assurances selon la loi fédérale sur l'assurance-maladie que dans celles selon la loi fédérale sur le contrat d'assurance.

Résultat global de toutes les branches d'assurance en Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein

Les excellents résultats annuels de CONCORDIA sont avant tout à mettre au compte de la stabilité réjouissante des dépenses pour prestations dans l'assurance obligatoire des soins et de l'évolution positive des marchés des capitaux. Au 31 décembre 2014, l'ensemble des capitaux propres s'élevait à CHF 786.8 millions, soit un ratio de capitaux propres d'environ 33 %. En outre, CONCORDIA dispose de toutes les réserves nécessaires pour pouvoir honorer à tout moment ses engagements financiers envers ses clients.

En 2014, les primes acquises ont augmenté de CHF 39.9 millions (+ 1.7 %) pour totaliser CHF 2.4 milliards, alors que les charges de prestations sont restées stables par rapport à l'année précédente (CHF 2.2 milliards). Il est essentiel pour CONCORDIA de maintenir les frais d'administration à un bas niveau. Au cours de l'exercice 2014, ils ont ainsi diminué de CHF 6.9 millions (- 3.2 %) par rapport à l'année précédente pour s'établir à CHF 210.5 millions.

Dans le domaine des placements de capitaux, la préservation du patrimoine des assurés constitue pour CONCORDIA la priorité suprême. Malgré une stratégie de placement prudente, le rendement obtenu se monte à près de 6 %. Ce bon résultat s'est traduit par un produit positif des placements de capitaux à hauteur de CHF 99 millions. Pour atténuer les fluctuations de cours, CONCORDIA disposait au jour du bilan de réserves de fluctuation de valeur d'un montant global de CHF 313 millions, ce qui correspond à environ 16 % des placements de capitaux portés au bilan. Ainsi, CONCORDIA est en mesure de fixer ses primes indépendamment d'éventuelles évolutions négatives des marchés des capitaux.

Assurances selon la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal)

Les assurances selon la LAMal ont enregistré un excédent de produits de CHF 126.8 millions. Si les recettes de primes ont augmenté de 3.5 % par rapport à 2013, les prestations versées ont quant à elles diminué de 0.1 % et totalisent désormais CHF 1.7 milliard. Les réserves de l'assurance obligatoire des soins se chiffrent à CHF 516.6 millions et se situent donc nettement au-dessus des exigences légales en matière de solvabilité fixées par l'autorité de surveillance. Les frais d'administration, qui représentent 5.2 % des primes, restent très faibles.

Assurances selon la loi fédérale sur le contrat d'assurance (LCA)

Comme CONCORDIA a diminué, parfois fortement, les primes des assurances-hospitalisation complémentaires en faveur de ses clients, les recettes de primes ont chuté de 4.3 % dans les assurances selon la LCA. Malgré cette baisse, CONCORDIA a pu dégager un résultat positif de CHF 71.1 millions dans ce domaine.

Assurances SA
Chiffres clés de l'exercice annuel 2014

Nombre d'assurés (totalité de l'association) 766'000

Nombre de collaborateurs 1'200

Résultat annuel de CONCORDIA Assurance suisse
de maladie et accidents SA (assurance de base,
assurance d'indemnités journalières,
assurance-accidents en Suisse et assurances dans
la Principauté du Liechtenstein) CHF 129 millions

Résultat annuel de CONCORDIA Assurances SA
(assurances complémentaires et assurances-vie) CHF 71 millions

Primes acquises
pour toutes les branches d'assurance CHF 2.4 milliards

Charges de prestations
pour toutes les branches d'assurance CHF 2.2 milliards

Ratio combiné
pour toutes les branches d'assurance LAMal: 97.3 %
LCA: 89.9 %

Ensemble des capitaux propres
pour toutes les branches d'assurance CHF 786.8 millions

Taux de capitaux propres
pour toutes les branches d'assurance 33 %

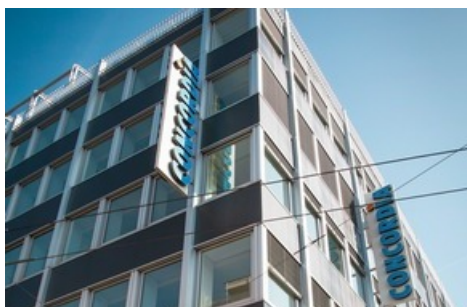
Frais d'administration
dans l'assurance obligatoire des soins 5.2 %

Vous trouverez de plus amples informations ainsi que la version
intégrale du rapport de gestion, y compris les données de l'année
précédente, sur www.concordia.ch.

Contact:

Astrid Brändlin
Cheffe communication d'entreprise
CONCORDIA
Bundesplatz 15
6002 Lucerne
Tél. 041 228 01 11
astrid.braendlin@concordia.ch

Medieninhalte



Le Siège principal de CONCORDIA à la Bundesplatz à Lucerne. Texte
complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/pm/100004587 /
L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication
sous indication de source: "obs/CONCORDIA/Daniel Felder"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004587/100771552> abgerufen werden.